

Master Administration des Affaires spécialité Management et développement des patrimoines immobiliers

RNCP19540 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1501, C1503, I1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le master "Management et développement de patrimoines immobiliers" a pour vocation de former des cadres de haut niveau dans le développement et la valorisation marchande et locative de patrimoines immobiliers.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes:

- Tenir la responsabilité globale d'un ou plusieurs programmes immobiliers (logements, commerces, bureaux, complexes touristiques, équipements publics) dans tous les aspects (technique, juridique, commercial, financier, social). Sa tâche consiste à réaliser le montage, la coordination et le suivi de son ou ses programmes, de la rédaction du programme jusqu'à la livraison de la construction, en passant par le choix du maître d'œuvre ;
- Impulser et coordonner l'étude du projet de renouvellement urbain et la mise en œuvre concrète du programme d'actions et d'opérations. Un projet de renouvellement urbain consiste à revaloriser les territoires et les espaces urbains dégradés ou fragiles. Il comprend des opérations de démolition et de restructuration, des opérations d'aménagement urbain, des opérations de traitement des friches urbaines, de requalification de copropriétés dégradées, de création d'équipements publics et privés, etc.
- Tenir la responsabilité de la mise en œuvre et de l'optimisation des différents moyens nécessaires à la gestion locative d'un patrimoine immobilier. A ce titre il est garant de la qualité des services rendus par les bailleurs en matière de location et de maintenance du patrimoine ;
- Assumer la totalité des responsabilités dans le domaine de l'immobilier dit d'exploitation, c'est-à-dire l'immobilier qui est nécessaire à l'entreprise pour ses besoins propres. Il assure le logement des activités de l'entreprise dans des conditions optimales de qualité et de coût et fait en sorte que l'immobilier s'adapte à la stratégie de l'entreprise et à l'évolution de ses besoins ;
- Assurer le maintien et la pérennité du patrimoine ainsi que des équipements techniques des bâtiments dans un double souci d'optimisation de la qualité du patrimoine immobilier et de maîtrise de charges locatives ;
- Optimiser les performances du secteur maintenance, en veillant notamment à la rentabilité, à la qualité et à la cohérence des opérations d'investissement et d'entretien.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences techniques : Droit immobilier, Droit de l'urbanisme et de la construction, Economie de la construction, Réglementation du contentieux, Réglementation de la copropriété, Gestion comptable et administrative, Conduite de projet, Gestion budgétaire, Techniques commerciales et de marketing, Réglementation fiscale immobilière, Techniques de construction, Normes environnementales, Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement –HSE

Compétences managériales : Superviser les études de faisabilité techniques, financières, administratives de projets, programmes immobiliers en fonction des besoins d'une clientèle potentielle ou d'une collectivité. Assurer le lancement et la précommercialisation des réalisations immobilières selon la réglementation, les délais et les objectifs de rentabilité. Coordonner les différentes étapes du projet immobilier : conception (étude, montage du dossier, ...), choix des maîtres d'oeuvres, construction, réception des ouvrages. Coordonner une équipe, diriger une structure

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Par « patrimoines immobiliers », on entend tous biens immobiliers constitués indifféremment de logements collectifs ou individuels, de bureaux, de commerces ou d'immobiliers de loisirs, gérés indifféremment par des bailleurs privés ou des bailleurs sociaux (HLM) et détenus indifféremment par des investisseurs particuliers ou des investisseurs professionnels (Banques, Sociétés d'assurance, Caisses de retraite, ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable de programme (Chargé d'opération)
- Responsable de projet de renouvellement immobilier
- Directeur de patrimoine
- Directeur immobilier
- Directeur technique
- Responsable entretien/maintenance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 552 €
Familles professionnelles (FAP)	B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 083
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19540/>